

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : PRACETAM 20 % POUDRE ORALE POUR PORCS, Poudre pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : CEVA SANTE ANIMALE

Composition : Paracétamol 0,2 g - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/1990948 4/2009

Date de décision : 25/07/2019